



COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 22 octobre 2024

PV n° 676

Présents : Jacques Issartel, Elodie Diasparra, Christan Bayle, Diane Applanat, Laurie Strappazzon

Excusés : Lucie Mathieu, Alisson Poinard

Courriers : THIERRY TRUWANT, ACADEMIE DU BRION, CROLLES, COLLINES, CESSIEU, CHAMBERY, AIX, FREDERIC LAYER, VOUREY, FC2A, GUC, ELISABETH BELOT, BOURGOIN, DIANE APPLANAT, NIVOLAS

- **RAPPEL des heures officielles art.33 des règlements généraux du district de l'Isère**
- **Pour la saison 2024-2025, il n'y aura aucune modification d'horaires dans la PERIODE ROUGE.**
- **RAPPEL : tout mail envoyé à la COMMISSION SPORTIVE ne sera pas traité.**
- Bien penser à indiquer le n° du match pour toute demande de modification

F M I

Pour tout problème avec la F M I, contacter Marc Mallet **06 52 97 94 37**

COORDONNEES REFERENTS

SENIORS F : Jacques ISSARTEL 06 34 87 23 55

U18 F : Diane APPLANAT 07 89 62 38 97

U15 F : Christian BAYLE 06 16 80 48 24

U13 F : Allison POINARD 06 95 48 48 46

U10 F : Allison POINARD 06 95 48 48 46

RAPPEL REGLEMENT FOOT A 8

Les terrains doivent être délimités soit par des piquets, soit par des cônes

Le hors-jeu se signale à la ligne médiane

Le public doit être derrière la main courante, seules sont autorisées à pénétrer sur le terrain, les personnes inscrites sur la F M I.

Les éducatrices/ éducateurs ainsi que les remplaçantes sur le banc doivent se positionner du côté de la cage à 11 et non au centre du terrain.

Le nombre de remplaçantes pour un match à 8 est au nombre de 4 maximum.

TEMPS DE JEU

U13F : 2 X 30 min pause coaching 1min30 max à la 15^{ème} et 45^{ème}. / pause mi-temps 5 à 8 min

U15F : 2 X 40 min

U18F à 8 et à 11 : 2 X 40 min

Séniors F à 8 et à 11 : 2 X 45 min

COULEURS DE MAILLOTS

Championnats Séniors District Isère

ARTICLE 34 / règlements généraux du District de l'Isère

Les maillots des joueurs doivent être obligatoirement numérotés de 1 à 14. Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 14.

Le capitaine est responsable de la correspondance entre les numéros de maillots sur le joueur et sur la feuille de match.

Quand deux clubs se rencontrent, portant des couleurs similaires prêtant à confusion, **le club recevant** est tenu de porter des couleurs très distinctes de celle du visiteur.

Sur un terrain neutre, chaque équipe doit se présenter avec deux jeux de maillots de couleurs différentes et l'arbitre choisit les maillots à utiliser, après concertation avec les deux clubs.

En cas d'infraction à ces dispositions, des sanctions financières et sportives peuvent être prononcées à l'encontre du ou des clubs fautifs.

Championnats U18 F à 11 Inter-District géré par l'Isère

ARTICLE 32 / règlements généraux de la ligue LAURA FOOT

Les maillots des joueurs devront être obligatoirement numérotés de 1 à 14, numéros qui devront être portés dans l'ordre croissant sur la feuille de match en regard du nom du joueur.

Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 14.

Toute absence de numéros pourra faire l'objet d'une amende. Si les couleurs indiquées dans leur demande d'engagement sont identiques ou prêtent à confusion, **le club visiteur** devra utiliser une autre couleur. Pour parer toute demande de l'arbitre ou autre nécessité, les clubs recevant doivent avoir à leur disposition avant chaque match, un jeu de maillots numérotés de 1 à 14, d'une couleur différente de la leur, qu'ils prêteront aux joueurs de l'équipe visiteuse. Ces maillots devront être en bon état et adaptés aux conditions météorologiques de la saison. Sur terrain neutre, le Club le plus récemment affilié doit changer de couleurs. Les équipes devront être uniformément et décemment vêtues aux couleurs respectives de chaque club (celles déclarées sur Footclubs).

Seuls les gardiens de but doivent porter des couleurs différentes des autres joueurs et de l'arbitre.

En cas d'infraction à ces dispositions, des sanctions pourront être prononcées par la Commission Sportive, conformément à l'article 200 des R.G. de la FFF.

COUPE SENIORS F A 11

Tour de cadrage : 24 novembre

1/8^{ème} : 9 mars

1/4 finale : 6 avril

½ finale : 25 mai

Finale : 8 juin

SENIORS F A 8

Poule A

J1 du 06/10

26993083 : ST SIMEON DE BRESSIEUX – RO CLAIX, le 01/11

Poule C

J1 du 06/10

26993151 : ST ALBIN DE VAULSERRE – ST JOSEPH DE RIVIERE, le 24/10 à 19H

COUPE SENIORS F A 8

Tour de cadrage : 24 novembre

1/8^{ème} : 9 mars

¼ finale : 6 avril

½ finale : 20 avril

Finale : 8 juin

U18F A 11

Poule B

J4 du 19/10

29603691 : CHAMBERY 2 – AIX, le 02/11

Lors des phases de brassage, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 clubs

COUPE U18F A 11

Coupe sous forme d'échiquier

14 décembre

08 mars

24 mai

Finale : 8 juin

COUPE U18F A 8

1/8^{ème} : 14 décembre

¼ finale : 8 mars

½ finale : 24 mai

Finale : 7 juin

COUPE U15F

1/16^{ème} : 14 décembre

1/8^{ème} : 8 mars

¼ finale : 5 avril

½ finale : 19 avril

Finale : 7 juin

U13F

- 1e phase : plateaux / inscription sur Google Form
- 2e phase : championnat

U10F

Des plateaux spécifiquement féminins auront lieu en phases automne et printemps

FOOT LOISIR

Merci d'envoyer un mail à la commission féminines pour inscrire votre équipe.

Nous aimerions commencer ce championnat rapidement / il pourrait commencer le 10 novembre

Equipes engagées :

FOOT FEMININ NORD ISERE, ST HILAIRE DE LA COTE, ESTRABLIN, SEREZIN DE LA
TOUR, FARAMANS

Jacques Issartel / Président

06 34 87 23 55